

COMMUNE DE FORGUES

Département de la Haute-Garonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 mars à 20h00 le Conseil Municipal de la Commune de Forgues, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gabriel ARAGON, Maire.

Présents : ARAGON Gabriel, LABORIE Christiane, DUJARDIN Fabrice, CHARLES Isabelle, HUGUES Lionel, MATHIEU Claire, MÉDOUS Claude, IRATÇABAL Florence, ARBOUSSET Sébastien, ROBERT Marie-Claire.

Procuration (s) : SCHAAC Holger a donné procuration à ARAGON Gabriel

Absent (s) : SCHAAC Holger

Secrétaire : DUJARDIN Fabrice est élu secrétaire de séance

- Délégations consenties du conseil Municipal au Maire
. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour déléguer à Monsieur le Maire, certaines attributions, pour la durée de son mandat.
- Election des délégués. Sont désignés :
 - SIVOM : Christiane LABORIE (titulaire), Lionel HUGUES (Suppléant)
 - SIECT : Fabrice DUJARDIN (titulaire), Sébastien ARBOUSSET (Suppléant)
 - SDEHG : Lionel HUGUES, et Fabrice DUJARDIN (2 délégués)
 - Délégations du Maire : M. le maire informe le conseil, qu'il donnera plusieurs délégations aux adjoints.
- Commissions communales :

Afin de réfléchir et de formuler des idées, il est décidé de créer les commissions suivantes :

- Bâtiments / Espaces verts / cimetière : Christiane Laborie, Sébastien Arbousset
- Urbanisme : Marie-Claire Robert, Sébastien Arbousset.
- Vie associative : Fabrice Dujardin, Florence Iratçabal
- Gestion salle des fêtes : Marie-Claire Robert, Claude Médous
- Gestion Eglise : Christiane Laborie
- Agriculture et gestion du territoire communal : Isabelle Charles, Claude Médous.
- Lien avec la Bibliothèque du foyer rural : Christiane Laborie

M. le Maire participera à toutes ces commissions.



- Situation budgétaire de la commune

Les travaux réalisés, commandés par la municipalité précédente, et à payer sur le budget 2026, (Elagages, peinture et panneaux de signalisation routière, goudronnages divers, remplacement poteau incendie) s'élèvent à un montant de l'ordre de 27.570 €

Deux devis ont été ajournés :

Façade Mairie : 18 203,38 € HT

Enseigne Mairie : 880,00€ HT

La rénovation de la façade Sud de la mairie est reportée, pour être englobée dans un projet global « façades » et pour rechercher des subventions pour limiter l'utilisation des fonds disponibles de la commune.

- Fêtes et manifestations :

Pris par le temps, le pot d'amitié envisagé le 11 avril est reporté afin de pouvoir réfléchir et finaliser le budget 2026

La fête locale est fixée au 3^{ème} dimanche de juin, soit le 21 juin 2026 qui sera aussi le jour de la fête de la musique.

- Etablissement du budget 2026 :

Le conseil se réunira pour travailler sur le budget vendredi 03 avril à 20 heures

- Questions diverses :

Informations à la population :

Il est décidé qu'il sera diffusé aux habitants deux rappels concernant, l'entretien des terrains et le respect des horaires d'utilisation des engins d'entretien tels que tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc., afin de limiter les nuisances et d'éventuels conflits de voisinage.

- Entretien des espaces verts et des locaux

Un cahier des charges sera établi pour les espaces verts et pour le ménage des bâtiments communaux.

- Secrétariat de mairie

Madame la secrétaire de Mairie a annoncé son prochain départ pour une autre commune. La communauté des communes Cœur de Garonne sera contacté pour obtenir une secrétaire sans délai.

- Téléphonie mobile

Le conseil donne son accord, pour qu'un contrat de téléphonie mobile soit souscrit. Ce téléphone sera utilisé par le maire et les adjoints, afin que la mairie soit toujours joignable en cas d'urgence.

- Sécurité de la Mairie-Salle des fêtes

La dernière commission de sécurité a eu lieu le 26 janvier 2023 qui a émis un AVIS FAVORABLE à l'ouverture du bâtiment au public. Toutefois de nombreuses observations, déjà formulées en 2017, n'ont toujours pas été levées. Des contrôles périodiques des installations, et des travaux de mise en sécurité sont à réaliser sans délai.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 01 h00 du matin

Fait à Forgues le 03 Avril 2026

Le secrétaire de séance

Monsieur le Maire,

Gabriel ARAGON

